

## **Missions et tâches :**

La formation professionnelle continue (FPC) constitue une ressource conçue pour accompagner l'évolution du secteur de l'enseignement musical spécialisé.

Le/la responsable de la FPC participe à la gouvernance du Cefedem en étant membre de droit au conseil des neuf, instance regroupant la direction, les responsables de pôles et les coordinateurs de formations.

Le/la responsable de la FPC doit :

### **1. ORGANISER LES ACTIONS DE FORMATION**

Déclinées en 3 catégories : offre catalogue, formations intra (organisées sur commande et à l'échelle d'un établissement ou d'un territoire), journées professionnelles.

La personne recrutée veillera à :

- a. Analyser les besoins, mener une veille sur les pratiques et leurs évolutions au regard des enjeux et de la philosophie du centre et en interaction avec les acteurs du terrain et les organismes partenaires de la formation professionnelle continue ;
- b. Porter l'ingénierie pédagogique des formations : recherche d'intervenant·e-s, co-conception, inscription dans un cadre budgétaire, planification, réalisation logistique, suivi administratif, évaluation ;
- c. Veiller au respect des critères de la qualification Qualiopi ;
- d. Organiser la communication en lien avec l'équipe (plaquette annuelle, emailing mensuel) ;
- e. Réaliser annuellement le rapport d'activité ainsi que le bilan pédagogique et financier de la FPC ;
- f. Répondre aux consultations lancées par le CNFPT pour l'attribution des marchés publics ;
- g. Mener une veille sur les évolutions réglementaires de la formation professionnelle ;
- h. Animer des temps de réflexion pour l'équipe autour des enjeux des actions de formation de la FPC.

### **2. PARTICIPER À LA GOUVERNANCE ET LA STRATÉGIE DU CEFEDEM**

- a. Contribuer à la stratégie et porter le projet du centre ;
- b. Assurer l'articulation avec les autres pôles et formations diplômantes du centre ;
- c. Inscrire le développement de la FPC dans les enjeux d'un nouveau modèle socio-économique ;
- d. Représenter le Cefedem dans différents réseaux, manifestations extérieures, réunions, colloques, etc.
- e. Être ressource sur le plan de compétences des salarié·e-s du Cefedem ;
- f. Participer aux travaux internes du Cefedem (réunions d'équipe, réunions thématiques, etc.).

### **3. PERSPECTIVES**

- a. Contribuer au nouveau projet du centre (déménagement prévu à Villeurbanne à l'échéance 2024/25) ;
- b. Mener une réflexion en équipe sur de nouveaux formats, publics, certification, etc. ;
- c. Développer les interactions avec les formations diplômantes du centre.

**Statut** : Cadre

**Emploi** : responsable de pôle

**Rémunération** : palier 26 de la CCNOF (convention collective nationale des organismes de formation)

Ce poste demande une mobilité régulière sur le territoire régional (permis B exigé, véhicule personnel nécessaire).

**POUR RÉPONDRE** : envoyer avant le 16 décembre une lettre d'intention (4 pages maximum) et un CV à [philippe.cholat@cefedem-aura.org](mailto:philippe.cholat@cefedem-aura.org)